

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 juin 2015



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. MILLOT  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - M. AYACHE - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX  
**Membres excusés** : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir MME DILLENSEGER) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. BORDAT) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MAGLICA) - Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir BICHOT) - M. BOURGUIGNAT (pouvoir MME ERSCHENS)  
**Membres absents** : Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CAVIN

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

**Rencontres cinématographiques de Dijon - Edition 2015 - Modalités : protocole d'accord à conclure entre la Ville, la Région Bourgogne et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs - Financement : convention à conclure entre la Ville et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs - Attribution de subvention**

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Pour la neuvième fois, Dijon a accueilli, du 16 au 18 octobre 2014, les rencontres cinématographiques organisées par la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs (ARP). Cette manifestation de portée internationale, a permis à des professionnels du monde du cinéma, au cours de débats organisés au Grand Théâtre, de se pencher sur des thèmes d'actualité du secteur.

En outre, ces rencontres, destinées aux professionnels du cinéma, se sont accompagnées de manifestations diverses s'adressant aux Dijonnaises et aux Dijonnais, et plus globalement, aux habitants de l'agglomération : des dédicaces, des rencontres avec des réalisateurs dans les quartiers, des projections gratuites de films en avant-première dans les salles de cinéma de la ville et des projections destinées aux scolaires et aux étudiants.

La dixième édition des rencontres cinématographiques de Dijon se déroulera, sous une forme très similaire à celle de l'année précédente, du 22 au 24 octobre 2015.

Lors de ces journées professionnelles, différentes thématiques seront abordées et donneront l'occasion à des cinéastes, des producteurs, des distributeurs, des exploitants, des représentants des chaînes de télévisions, de l'Internet et des pouvoirs publics, de débattre autour des grands enjeux auxquels sont confrontés le cinéma et l'audiovisuel. Y seront abordés notamment les thèmes suivants :

- *Droits d'auteur est-il réellement un frein à la circulation des œuvres ?*
- *Google, Amazon, Facebook, Apple (Gafa) : quelle fiscalité équitable pour permettre l'émergence d'acteurs européens ?*
- *L'étape du développement – comment la renforcer au service de la création ?*

La réussite de cet événement, comme cela a été démontré les années passées, tient beaucoup à la qualité du partenariat qui s'établit entre l'ARP et les collectivités territoriales participantes : Ville de Dijon, Région Bourgogne et l'Etat (Centre National de la Cinématographie et de l'image animée). Ce partenariat prend notamment la forme d'une contribution financière de chacun des partenaires et d'une prise en charge directe de certains éléments constitutifs de ces rencontres (réceptions, mise à disposition de moyens, organisation de transports notamment).

Afin de stabiliser et de formaliser ce dispositif, il est proposé de signer un protocole d'accord entre la Ville, la Région Bourgogne, et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs ; ce document déterminant le rôle et les modalités d'intervention de chacun des partenaires ainsi que des conventions de financement bilatérales entre l'ARP et chacune des collectivités territoriales signataire du protocole d'accord, précisant les participations financières des différents partenaires.

Le budget global prévisionnel des rencontres cinématographiques 2015 est estimé à environ 451 953 € ; la participation de la Ville sera sous la forme d'une subvention de 78 000 € à l'ARP et d'une prise en charge de prestations estimée à environ 83 760 €.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider la participation de la Ville à l'édition 2015 des rencontres cinématographiques de Dijon ;
- 2 - approuver le projet de protocole d'accord à conclure entre la Ville, la Région Bourgogne, et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 3 - approuver le projet de convention de financement à conclure entre la Ville et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 4 - m'autoriser à signer le protocole d'accord et la convention définitifs ;
- 5 - décider d'accorder une subvention de 78 000 € à la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs ;
- 6 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 46**

**Abstentions : 11**